

CONDUITE ACCOMPAGNEE

Du dimanche 19 octobre au samedi 1^{er} novembre 2025

15/17 ans

Prix CSE 1717€ - Prix extérieur 3037,73€

PROJET

La conduite accompagnée n'est pas un séjour comme un autre. Même si on propose des activités annexes pour se détendre, le participant sait que l'apprentissage de la conduite se passe dans une école avec toutes les exigences que cela suppose.

Ce projet doit être celui du jeune mais aussi de ses parents qui vont l'accompagner après ce séjour durant toute sa formation.

- Apprendre à conduire, c'est aussi apprendre à bien se conduire.

En partenariat avec "Ecole de Conduite 90", voici une belle occasion pour te former à la conduite accompagnée.

Tout cela dans le cadre prestigieux du Parc Naturel du Vercors.

- La formation en conformité avec le plan national, est assurée par des moniteurs d'auto-école indépendante.

- Tu bénéficieras de 28h de code + 20h de pratique (Cours de conduite et cours théoriques).

Le jeune, après 3 000 km de conduite en présence d'un accompagnateur (en général, les parents), pourra se présenter à 18 ans au permis de conduire avec bien plus d'assurance et d'aisance.

Pour les jeunes non issus de Grenoble, AVANT le séjour, les parents prendront contact avec une auto école de leur département. Cette école prendra le relais (bilan + livret de formation).

- Autres activités possibles de détente : escalade, tir à l'arc, randonnées pédestres, parcours dans les arbres ...



PRÉPARATION AU CODE

Déroulement :

28 heures pour se préparer efficacement à l'examen du code (cours théoriques, diaporama,) Certaines soirées sont également consacrées à l'apprentissage du code de la route.

Lieu : Sur le centre

Durée : 28 heures au total

Le petit plus : Le jeune recevra deux mois avant le séjour le livret à réviser ainsi que les codes d'accès à l'e-learning.

PRATIQUE DE LA CONDUITE

Déroulement :

- Approche du véhicule, notion de mécanique, tenue du volant, embrayage, passage des vitesses, démarrage, freinage, agir en gardant la maîtrise de son véhicule, etc.
- Si le jeune a obtenu l'examen du code de la route et que le moniteur l'estime apte à l'issue des 20h, le participant devra effectuer ensuite le rendez-vous préalable : ces 2h permettent aux parents de se familiariser à l'accompagnement du jeune durant la phase de conduite accompagnée.
- Si le jeune n'est pas encore apte, il conviendra alors d'effectuer des heures de conduite complémentaires.
- S'il n'a pas obtenu l'examen du code de la route, il faudra le repasser avant de pouvoir débiter la phase conduite avec ses parents. (Attention, ce passage et le rendez-vous ne sont pas compris dans le prix du séjour).

Lieu : Région du Vercors et Grenoble

Durée : 20 heures de pratique de la conduite, conforme au plan national de formation

Le petit plus : Des ateliers de sensibilisation à l'éducation routière sont mis en place certains après midi venant renforcer la formation pratique obligatoire.

ACTIVITES DE DETENTE

Déroulement :

- Le week-end : parcours dans les arbres, randonnées, tir à l'arc
- Hors formation, chaque jour : jeux collectifs sur le centre (ping pong...), veillées

Lieu : Sur le centre et autour

Durée : 1 à 3 heures

Le petit plus : Se détendre pour au final, mieux assimiler la formation.

HEBERGEMENT TRANSPORT et RESTAURATION

Hébergement :

Domaine des Mateaux 38112 Autrans Meaudre en Vercors

Le bâtiment principal dispose de 23 couchages et l'annexe de 45, entièrement rénovées et équipées de sanitaires avec douche. L'ensemble du mobilier est neuf.

Les chambres sont de 3 à 6 lits, équipées de couettes neuves et matelas à mémoire de forme.

Présence d'une chambre équipée pour l'infirmerie.

Sous réserve de disponibilité. En cas de changement, il sera remplacé par un hébergement équivalent.

Restauration :

Pension complète avec produits frais.

Transports :

A l'ALLER, en train jusqu'à Valence puis en bus privé jusqu'à Méaudre. Les jeunes sont accompagnés.

Le RETOUR est effectué par les parents.

Le prix comprend :

- Transport aller accompagné de Marseille (train jusqu'à Valence puis bus privé jusqu'à Méaudre)
- ALLER SIMPLE
- Déplacements sur place
- Pension complète du dîner du premier jour et déjeuner du dernier
- Hébergement en centre de vacances
- La formation auto école (selon plan national de formation)
- Les activités de détente
- Le passage à l'examen du code (+2ème passage si échec)
- L'encadrement diplômé aux normes Jeunesse et Sport
- Les assurances GENERALI (responsabilité civile) et GROUPAMA Assistance
- Suivi administratif et pédagogique de Zigo
- RDV préalable avec les parents sur site (si réussite examen code et validation du niveau)
- L'assurance annulation Zigo

Le prix ne comprend pas :

- Les frais de formation de l'adulte accompagnateur (RDV préalable de fin de formation, les heures de pratique de conduite si nécessaire...)
- Les 2 rendez vous pédagogiques après le stage avec l'école relais, durant la période de conduite avec les parents ;
- Les frais de présentation à l'examen du code de la route si échec durant le stage ;
- L'argent de poche.
- Les éventuels frais de dossier de l'auto école-relais

Formalités et informations séjour :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide pour passer l'examen
- **IMPORTANT** : Procédure ANTS (Enregistrement Officiel auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés) à faire au plus vite, dès confirmation de votre inscription.

>> Un accès à un espace personnel vous sera adressé par mail par le prestataire ZIGO (vérifier vos spams/courriers indésirables).

Vous y retrouverez toutes les formalités demandées.

Il faut avoir 15 ans et 3 mois minimum avant le début du stage.

L'inscription ANTS est ouverte le jour des 15 ans du jeune et il y a un délai de traitement.

Communications avec les parents :

- Serveur vocal : utile pour des infos d'urgence. A consulter notamment la veille du départ et la veille du retour.
Les codes d'accès (blog et serveur) seront communiqués avec la convocation 3 semaines avant le départ.
- SMS dès que l'enfant est arrivé à destination !
- Permanence 24H/24H pour les équipes et aux horaires de bureau (9h-13h et 14h-17h) pour les parents. En cas d'urgence, nous prévenons directement les familles.

En cas d'annulation :

Les frais retenus sont calculés sur la base du tarif avant subvention du CSE.

Le montant est progressif en fonction de l'imminence du départ. (Cf barème brochure Été p°59)

Toute annulation doit être stipulée par écrit auprès du service commercial ou par mail à contactvlj@cseah.com

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

CALENDRIER PREVISIONNEL

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
	installation code	code	pratique conduite	code	pratique conduite	code
J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14
activité détente	code	pratique conduite	code	pratique conduite	examen code	

FOIRE AUX QUESTION

1/Que comprend la formation ?

- 20 heures de formation pratique comprenant les heures de conduite minimum pour le passage de l'attestation de fin de formation initiale.
- 4 jours de formation à l'examen du code de la route.
- 1 passage à l'examen du code de la route.

Désormais, l'élève ne peut plus effectuer l'heure de fin de formation initiale sans que l'un des adultes accompagnateurs soit formé. Il conviendra donc d'effectuer, dans les jours suivants la fin du stage, la formation de l'un des adultes accompagnateurs et la dernière heure d'évaluation. Ces deux heures de formation se font en présence de l'élève au volant. Après les 2 heures de formation accompagnateur, le jeune passe l'heure d'évaluation de fin de formation. Le jeune sera alors apte ou non à prendre le volant en compagnie de ses parents (sous réserve de la réussite à l'examen du code de la route).

2/ Si je rate mon code ?

Tu devras le repasser après le séjour via l'auto-école relais (rappel : frais à ta charge)

3/ L'échec du code a-t-elle une influence sur la formation conduite ?

Non, tu pourras aller au bout des 20 heures de pratique de la conduite.

4/ Après le séjour, comment cela se passe-t-il avec l'auto-école relais?

Tu confies la suite de ta formation à une auto école située à proximité de ton lieu d'habitation. Dans ce cas là, il est possible que ton auto école demande à effectuer avec toi une ou plusieurs heures de conduite supplémentaires de manière à pouvoir se rendre compte de ton niveau. Tu disposeras du bilan fourni par l'école de conduite partenaire (EC90) qui aura, elle aussi, indiqué le nombre d'heures complémentaires éventuelles à prévoir. Conseil : si tu as atteint le niveau de conduite suffisant en 20 heures et que tu as obtenu ton code de la route, nous conseillons à tes parents de venir effectuer sur Grenoble, le dernier jour du séjour, le rendez-vous préalable. Ainsi, l'auto-école relais n'aura plus qu'à effectuer les rendez-vous pédagogiques et la présentation à l'examen du permis de conduire. N'hésite pas à reprendre quelques heures de conduite avec ton auto-école relais surtout au moment de la présentation à l'examen du permis de conduire.

5/ La formation avec les parents :

Une fois l'ensemble des étapes de la formation initiale franchies (examen du code, rendez-vous préalable effectué, niveau de conduite avec l'auto école atteint), il te reste 2 rendez-vous pédagogiques (RVP) obligatoires à effectuer toujours en présence d'un accompagnateur. Le premier RVP a lieu entre 4 et 6 mois de conduite accompagnée, le second RVP après 3000 km effectués. Ces rendez-vous d'une durée de 3 heures chacun comportent une partie pratique (1h) et une partie théorique (2 heures) portant sur les expériences vécues pendant la conduite accompagnée et sur les thèmes de sécurité routière prévus dans le livret d'apprentissage.

6/ Pour ceux qui n'habitent pas Grenoble, comment choisir l'auto-école relais ?

Le mieux est de prendre contact AVANT le séjour avec une auto-école relais, proche de ton domicile,. Pour les jeunes habitant la région marseillaise , vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire dans une auto-école avant le séjour.

7/J'aurai 18 ans prochainement, ai-je le droit de passer mon permis sans avoir terminé la formation conduite accompagnée ?

Oui, cependant, si tu n'as pas 17 ans et demi, tu devras passer le code une seconde fois.

Sinon, si tu as plus de 17 ans et demi, l'examen passé pendant la conduite accompagnée reste valable. Pour en savoir plus sur la formation en général, une notice d'information et un mode d'emploi accompagnateur te seront fournis avec le dossier d'inscription.

8/ Réussir l'examen du code de la route :

Il convient de bien se préparer plus particulièrement pour ce qui est de l'examen du code de la route. Aussi, nous te conseillons de bien lire ton livre de code dès réception et d'utiliser le site e.learning proposé par l'école de conduite partenaire. Durant la formation, n'hésite pas à poser des questions au formateur lorsqu'une situation te met en difficulté. Attention, les séries d'examen sont de difficultés inégales et si notre taux annuel de réussite est de 80%, les taux de réussite par séjour peuvent varier.

9/ Pour ne pas se faire piéger par les dossiers d'inscription...

L'inscription à la formation nécessite que tu remplisses un dossier. Il n'y a rien de difficile à condition de ne pas s'y prendre au dernier moment et de tout vérifier.